

Présents : Michel ARPAILLANGE, Eva NAUTRE, Pierre RIOLLET, Christian DELMAS, Anne LEVRAT, Damien ALCAÏDE (technicien)

Excusées : Émilien DAHERON

- **Ordre du jour :**

- Magazine communal et refonte distribution
- Point sur les futurs événements organisés par la commune
- Déploiement Instagram – nouveau réseau social
- Collecte et diffusion des infos sur les futurs événements

1 – Magazine communal

Suite à la présentation de la nouvelle maquette, le service communication a réalisé la présentation du chemin de fer du futur magazine. Le point majeur abordé étant la refonte de la distribution avec une volonté d'abaisser drastiquement le volume d'impression du magazine. La commission a donc décidé de laisser l'opportunité aux Naillousains de décider s'il souhaite ou non individuellement recevoir la version papier du magazine. Le choix s'est porté sur l'impression d'un sticker logo mairie à apposer sur sa boîte aux lettres. Un courrier explicatif de la démarche sera glissé dans le futur magazine. Le comptage des boîtes aux lettres marquées donnera alors le volume d'impression.

2 – Point technique sur l'organisation des futurs événements communaux

- 14 juin : Réunion publique Rue de la République avec choix du slogan : la commission a examiné les différentes propositions de l'agence Campardou pour valoriser les travaux de la Rue de la République et opte pour « Cœur de Ville, cœur de Vie ».
- 16 et 23 juin : rencontre avec les élus – Retour sur les supports développés par le service communication

- 17 juin : inauguration Esplanade et Parc : présentation du déroulé et de l'organisation pour cet événement d'ampleur

3 – Présentation du nouveau réseau social Instagram

Présentation à l'ensemble de la commission communication de la mise en place d'une page Instagram pour la commune de Nailloux. Le service communication propose d'être présent sur un réseau social plus dynamique que Facebook. Constat que les adolescents et les jeunes adultes sont davantage sur Instagram.

4 – Collecte et diffusion des informations événementielle

La commission communication fait le constat que les Naillousains sont souvent peu informés des événementiels longtemps en amont. La commission souhaite solliciter la médiathèque et les associations organisatrices d'événement de fournir les dates 6 mois en avance.

À faire :

- **Faire valider en bureau le projet de réduction d'impression des magazines avec le système d'autocollant**
- **Préparation du papier (avec autocollant) à encarter dans le magazine pour la démarche de réduction du nombre d'impression.**
- **Rédaction des pages et des démarches manquantes pour le site internet**
- **Voir ogham pour modification de la quatrième de couverture**
- **Présentation en bureau et en réunion de direction de la future maquette du magazine**